



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

BREVET FEDERAL D'ENCADREMENT EQUITATION

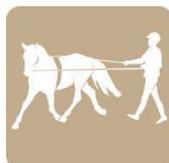
TRAVAIL A PIED

Niveau 2

BFE ETAP 2

Sommaire

Art 1. Référentiel professionnel du titulaire du BFE ETAP Niveau 2	1
Art 2. Organisation de la formation BFE ETAP Niveau 2	2
Art 3. Conditions à remplir pour suivre une formation BFE ETAP Niveau 2	3
Art 4. Organisation des sessions d'examen BFE ETAP Niveau 2	3
4.1 Programmation des sessions d'examen	3
4.2 Jury	3
4.3 Dossier et délais d'inscription	3
Art 5. Déroulement des épreuves de certification BFE ETAP Niveau 2	4
Art 6. Résultats BFE ETAP Niveau 2	4
Art 7. Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE BFE ETAP Niveau 2	5
7.1 Recevabilité des dossiers	5
7.2 Jury compétent	5
7.3 Dossier de VFAE	5
Art 8. Référentiel de certification BFE ETAP Niveau 2	5
➤ UC 1 : EC de présentation et d'analyse d'une séance pédagogique longe – longues rênes	5
➤ UC 2 : EC de conduire une séance technique de travail à pied	6
Annexe 1 Sujets pour le tirage au sort de séance pédagogique longe – longues rênes	7
Annexe 2 Grille d'évaluation séance pédagogique UC 1	9
Annexe 3 Modalité d'organisation de l'UC2	10
Annexe 4 Grille d'évaluation UC 2 Longe Technique	11
Annexe 5 Grille d'évaluation UC 2 Longues Rênes Techniques	12
Annexe 6 Grille d'évaluation UC 2 Longe en terrain varié	13
Annexe 7 Echelle de progression Travail à Pied <i>Formation des chevaux</i>	14
Annexe 8 Echelle de progression Travail à Pied <i>Formation des cavaliers</i>	15



Introduction

Le travail à pied, longe et longues-rênes, est une activité qui permet :

- de mettre en confiance le piéton avec le cheval.
- de débourrer le jeune cheval de façon méthodique et respectueuse.
- de faire un lien entre l'éthologie et l'équitation de tradition Française.
- de développer le tact équestre.
- d'améliorer la cavalerie de club, comme du cheval de compétition, le cheval n'ayant ni le poids du cavalier ni l'effort de traction (pour le cheval d'attelage.)
- de motiver les élèves et les enseignants par un résultat facilement observable.

Pour ces raisons, cette activité contribue au développement de l'équitation de qualité et au dynamisme des clubs de la Fédération Française d'Equitation.

La création des Brevets fédéraux d'Encadrement de Travail à Pied encourage la formation des enseignants et des animateurs et permet la reconnaissance de leurs compétences.

Cette démarche devrait permettre et favoriser l'émergence de projets d'activités d'animation et de compétitions de travail à pied dans les centres équestres.

La FFE propose des formations et des examens pour le Brevet Fédéral d'Encadrement Travail à Pied avec deux niveaux.

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Travail à Pied – BFE ETAP – niveau 1 certifie, pour des enseignants ou des animateurs de club, leurs compétences à concevoir et coordonner un concours de longe et longues rênes et de proposer des progressions pédagogiques :

- d'**animation** au sein de leur établissement équestre.
- de prise de **conscience comportementale**

Le Brevet Fédéral d'Encadrement de Travail à Pied – BFE ETAP – niveau 2 certifie, pour des enseignants ou des dirigeants, la capacité :

- à **améliorer la locomotion** des chevaux qui lui sont confiés,
- à **entraîner** des couples **au niveau de compétition club élite**,
- à **transmettre un savoir faire** qui permet d'envisager la pratique des longues rênes en **spectacle**, de la longe et des longues rênes à **l'obstacle fixe ou mobile** ou d'intervenir sur les équidés **d'attelage ou de voltige**, ceci dans l'esprit **l'équitation de tradition Française**.

Le Brevet fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied

Niveau 2 : BFE ETAP 2

Art 1. Référentiel professionnel du titulaire du BFE ETAP Niveau 2

L'enseignant d'équitation dont la compétence est certifiée par le BFE Equitation Travail à Pied niveau 2 conçoit et coordonne des séances collectives ou individuelles d'entraînement en longe ou en longues rênes techniques d'un niveau club élite.

A cet effet, il assure les fonctions suivantes :

Il intègre un projet de manifestations de travail à pied dans son club dans une démarche éducative et dans les valeurs du sport et de la FFE :

- Il définit ou contribue à la définition de la dimension éducative et des valeurs portées par le projet de la pratique des longues rênes techniques dans la structure,
- Il peut être amené à concevoir une démarche compétitive respectueuse des valeurs techniques et sportives et en assure le respect et la promotion,
- Il contribue au rayonnement des clubs participants et à la valorisation des participants.

Il conçoit une progression pédagogique technique dans son club tel que :

- Entraînement d'un couple ou d'un groupe au niveau club élite.
- Participation au jury d'une épreuve de compétition de TAP de niveau club élite.
- Coaching en compétition de cavaliers de niveau club élite.
- Il peut être amené à encadrer ou mettre en œuvre des interventions formatives portant sur la longe et/ou les longues rênes techniques.

Il conçoit et organise la formation et l'entraînement des équidés de sa structure équestre :

- Il prend en compte dans la formation à pied des chevaux de club la dimension psychologique et physique des équidés, les impératifs de sécurité, les obligations légales et la réglementation.
- Il intervient dans l'amélioration de la locomotion des équidés qui lui sont confiés.

Art 2. Organisation de la formation BFE ETAP Niveau 2

La formation au BFE Equitation Travail à Pied niveau 2 est organisée par la FFE ou par les Comités Régionaux d'Équitation après agrément de la formation par FFE Formation.

Chaque porteur de projet souhaitant mettre en place une formation dépose un dossier d'agrément pour validation du projet auprès du CRE qui le transmet à FFE Formation pour agrément. Le dossier comporte :

- ◆ le formulaire dédié précisant :
 - L'intitulé de la formation,
 - Les dates et lieu(x) de déroulement prévus,
 - Les conditions particulières d'accès à la formation (pré requis régionaux...),
 - Le tarif d'inscription et les éventuelles possibilités de prise en charge,
 - Le contact régional pouvant renseigner sur la formation.

Le volume horaire minimal d'une formation au BFE ETAP 2 est de 42 heures.

- ◆ un plan de formation précisant le lieu, la durée, le ou les intervenants*, et les objectifs et contenus des interventions détaillées par demi-journées au moins.

La formation doit être assurée ou supervisée par un expert fédéral du Travail à Pied. Il peut intervenir sur l'ensemble de la formation ou co-animer une ou des séquences de formation avec un ou plusieurs autres intervenants spécialisés BFE Equitation Travail à Pied niveau 2.

Après étude du dossier de demande d'agrément et validation, FFE Formation délivre un numéro d'agrément pour cette formation et inscrit le module au calendrier national consultable sur le site www.ffe.com.

L'organisateur de la formation délivre une attestation de formation validée par le CRE aux stagiaires à l'issue de la formation – téléchargeable sur le site internet fédéral – et en envoie copie à FFE Formation. Cette attestation est valable trois ans pour s'inscrire à l'examen.

La formation minimale obligatoire pour se présenter à l'examen est de 42 heures. Des allègements pourront être accordés par les CRE organisateurs qui devront, dans ce cas, joindre au dossier d'inscription du candidat une attestation valant allègement des heures non suivies.

La formation doit comprendre des interventions sur :

- ◆ **La pédagogie et le projet d'une démarche de perfectionnement de l'entraînement à la longe et/ou aux longues rênes techniques.**
- ◆ **La longe technique en travail en main et en terrain varié.**

L'examen comportant une épreuve d'animation d'une séance, il est fortement recommandé d'intégrer dans la formation des séquences qui permettent de travailler à partir de situations réelles les capacités d'analyse des stagiaires tout en les préparant à la situation de l'examen.

Art 3. Conditions à remplir pour suivre une formation BFE ETAP Niveau 2

- ◆ Etre titulaire d'une licence fédérale en cours de validité.
- ◆ Etre titulaire du BFE Equitation Travail à pied Niveau 1
- ◆ Etre en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants :
 - Diplômes d'Etat : BEES, BPJEPS, AQA, BAPAAT, DEJEPS, DESJEPS.
 - Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE, ATE.
 - CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE.
- ◆ ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport; à défaut, joindre une photocopie du diplôme d'enseignant.

Art 4. Organisation des sessions d'examen BFE ETAP Niveau 2

4.1 Programmation des sessions d'examen

Les sessions d'examen sont organisées soit par la FFE, soit à l'initiative d'un CRE après organisation de la formation. Le CRE qui désire organiser une session en fait la demande grâce à une DUSE – Déclaration Unique de Session d'Examen, formulaire type téléchargeable en ligne. Il y fait figurer la date, le niveau, le montant des frais d'inscription, le nombre maximum de candidats et la composition du jury.

Dans le cas où l'organisation de l'examen est sous-traitée, le CRE doit valider la DUSE.

La FFE valide la DUSE et publie sur le site www.ffe.com les dates et lieux d'examen ainsi que le déroulement et les conditions pour s'y inscrire. Un examen peut être réservé aux candidats de la région si cela est précisé sur la DUSE.

4.2 Jury

Le jury du BFE Equitation Travail à Pied est composé :

- D'un président du jury responsable de la conformité de l'examen au règlement et aux modalités d'évaluations définies,
- D'experts fédéraux de la discipline,
- D'enseignants ou de dirigeants expérimentés dans la discipline.

Le jury proposé par l'organisateur doit être précisé dans la DUSE et licencié à la FFE puis validé par la DTN.

Le jury peut s'entourer de consultants qualifiés.

4.3 Dossier et délais d'inscription

Les inscriptions se font au plus tard 2 mois avant la date de la session d'examen auprès du CRE organisateur.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Pour s'inscrire à l'examen, le candidat doit obligatoirement faire parvenir au CRE organisateur :

- Une copie de son diplôme de BFE ETAP 1 ou, à défaut, l'autorisation pour le candidat de suivi de la formation BFE ETAP 2 directement délivrée par FFE formation,
- L'attestation de suivi de la formation (42 h minimum) accompagnée de l'attestation d'allègement délivrée par le CRE organisateur s'il y a lieu,
- Une photocopie de sa licence en cours de validité sur laquelle doit figurer son diplôme d'enseignant ou d'animateur ; à défaut, joindre une photocopie du diplôme,
- Les droits d'inscription fixés par le CRE organisateur.

Un nombre limite de places est ouvert par session. Le nombre de places sera pourvu par ordre d'inscription à réception du dossier complet.

Le nombre minimum de candidats inscrits pour maintenir une session est de 6, exception faite pour la Corse et les départements d'Outre-mer.

Les inscriptions sont gérées par le CRE organisateur qui doit s'assurer que les dossiers d'inscription sont complets et comprennent bien pour chaque candidat les attestations de formation validant la formation obligatoire.

Art 5. Déroulement des épreuves de certification BFE ETAP Niveau 2

L'examen comporte 2 UC :

➤ UC 1 : Conduite de séance pédagogique

- Pour cette épreuve, le candidat présente une séance pédagogique avec 2 à 6 élèves à partir d'un sujet tiré au sort sur la longe et les longues rênes élémentaires ou techniques, d'une durée maximale de 20 minutes.

Il organise sa présentation comme il le souhaite en utilisant ou non des outils d'aménagement du terrain.

- La séance est suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury : Présentation par le candidat de l'analyse de la prestation de ces élèves, diagnostic, objectifs de travail prescrits, objectifs de progression et les situations proposées pour les atteindre.

➤ UC 2 : Epreuve technique longe et longues rênes et longe en terrain varié

Le candidat présente :

- Epreuve technique longe et longues rênes
 - ◆ Un travail constructif d'assouplissement d'un cheval en longe technique d'une durée d'environ 10 minutes comprenant du travail à coté au pas et au trot ; sur le cercle et le droit, des contre-épaules en dedans et des épaules en dedans (sur le cercle et sur la piste)
 - ◆ Cette présentation longe technique est directement suivie d'une séance en longues rênes techniques d'environ 10 minutes comprenant ; un travail aux 3 allures avec des transitions, des cercles, des lignes droites, des contre-épaules en dedans et des sorties de cercles au pas et au trot.
- Epreuve technique longe en terrain varié
 - ◆ Une séance technique à la longe en terrain varié d'une durée de 20 minutes sur un spring garden.
Le candidat effectue 15 minutes de travail devant le jury et dispose de 5 minutes pour permettre au cheval ainsi qu'à lui-même de s'approprier les lieux.

Cette présentation comprend des sauts sur des obstacles fixes du type ; tronc (40 cm), plans inclinés type doline, contre-haut, contre-bas, fossé à bord franc.

A l'issue de chaque épreuve, s'ensuit une auto-évaluation avec le jury de 10 minutes maximum.

Art 6. Résultats BFE ETAP Niveau 2

Le candidat doit acquérir les deux unités capitalisables pour obtenir le BFE Equitation Travail à Pied Niveau 2. En cas de réussite partielle, il peut conserver le bénéfice de l'unité capitalisable validée pendant une période de **3 ans**, à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE Formation.

Le CRE organisateur envoie à FFE Formation dans les 10 jours suivant l'examen :

- Le procès verbal réglementaire renseigné et signé téléchargeable sur le site ffe.com,

- Les dossiers d'inscription des candidats avec les pièces jointes et les attestations de formation,
- Les grilles d'évaluation des UC 1 et 2 renseignées et signées par le jury.

Art 7. Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE BFE ETAP Niveau 2

7.1 Recevabilité des dossiers

Pour que le dossier de VFAE soit recevable – partie 1, il faut justifier d'une expérience en rapport avec le diplôme demandé, continue ou non, salariée, indépendante ou bénévole, sur une période de 12 mois minimum et correspondant à un minimum de 1607 heures.

L'expérience doit être en rapport direct avec la spécialité du diplôme visé : organisation de plusieurs festivals ou de concours de spectacle équestre.

Remarque : le candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile pour le même diplôme, et pas plus de deux demandes disciplinaires par an.

7.2 Jury compétent

Les dossiers – partie 2 – des candidats au BFE par la voie de la VFAE sont examinés par un jury tel que défini au point 6.2 du présent règlement.

7.3 Dossier de VFAE

Le candidat au BFE ETAP par la voie de la VFAE doit constituer un dossier en utilisant le cadre proposé – site www.ffe.com – permettant de vérifier l'adéquation entre l'expérience et les compétences visées.

Il doit renvoyer son dossier complet en 4 exemplaires à FFE Formation.

Les justificatifs demandés doivent être joints aux dossiers. Tout dossier incomplet sera retourné.

La partie 1 du dossier permet de statuer sur sa recevabilité. Si la partie 1 est recevable, la partie 2 sera étudiée dans le cadre d'une session d'examen des dossiers.

Le jury peut convoquer le candidat pour un entretien lors de la session d'examen.

En cas d'obtention partielle de VFAE, un candidat peut s'inscrire en complément aux épreuves de l'examen final ou représenter un dossier de VFAE – 1 demande par année civile seulement.

La validité des UC est de trois ans.

Art 8. Référentiel de certification BFE ETAP Niveau 2

L'examen comporte 2 UC :

➤ UC 1 : EC de présentation et d'analyse d'une séance pédagogique longue – longues rênes.

. EC de conduite d'une séance pédagogique avec 2 à 6 élèves à partir d'un sujet tiré au sort sur la longe et les longues rênes élémentaires ou techniques ayant pour objectif :

- La préparation à des épreuves de longues rênes niveau « élite »
- L'amélioration du code entre l'homme et le cheval dextérité et précision
- L'amélioration de la « locomotion des équidés »

. EC de présenter la démarche et les moyens pédagogiques qui ont conduit à cette présentation.

. EC d'analyser les dimensions techniques de la séance présentée, leurs qualités, leurs faiblesses et de proposer des voies d'amélioration et les moyens nécessaires.

. EC de présenter la prise en compte de la sécurité et les difficultés rencontrées dans la préparation et la présentation.

➤ **UC 2 : EC de conduire une séance technique de travail à pied**

. EC de présenter un travail constructif d'assouplissement d'un cheval en longe et aux longues rênes techniques comprenant ;

- Des transitions aux 3 allures sur le cercle
- Alternner marcher droit et cercle au pas et au trot
- Contre-épaules en dedans et épaules en dedans sur le cercle (sortie de cercle) au pas et au trot.

. EC de présenter à la longe des sauts en terrain varié sur un spring garden tels que ;

- tronc (40 cm)
- plans inclinés type doline
- contre-bas
- contre-haut
- fossé à abord franc

. EC d'analyser et d'évaluer la présentation à la longe et aux longues rênes.



Annexe 1 Sujets pour le tirage au sort de séance pédagogique longe – longues rênes

BFE ETAP 2: UC 1

LONGE

- 1) Première séance de travail à la longe pour 4 élèves.
Imaginez votre séance, prévoyez votre mise en place et animez votre séance.
- 2) Vos élèves ont des notions du travail à la longe, faites le point sur la connaissance qu'ils ont des aides et améliorez leur pratique.
Organisez et animez votre séance.
- 3) Vos élèves connaissent un peu le travail à la longe en vue de la voltige ; apprenez-leur les aides du travail à la longe pour le dressage du jeune cheval.
Organisez et animez votre séance.
- 4) Vos élèves connaissent le travail à la longe; vous les faites travailler sur les transitions montantes et descendantes et les changements de direction.
Organisez et animez votre séance
- 5) Vos élèves connaissent le travail à la longe au centre du cercle. Vous envisagez de les faire travailler en vue de la contre épaule en dedans.
Organisez et animez votre séance.
- 6) Vos élèves connaissent le travail au centre du cercle.
Faites-les travailler pour le marcher droit.
- 7) Vos élèves connaissent la contre épaule en dedans au pare-botte.
Imaginez la progression.
- 8) Faites travailler vos élèves à la longe en vue d'améliorer leurs chevaux dans les exercices de soutien.
- 9) Vos élèves ont des notions du travail à la longe.
Imaginez votre séance pour les amener à mettre en place un code précis avec leurs chevaux.

LONGUES RENES

- 10) Vos élèves connaissent la longe technique, vous voulez développer chez eux un meilleur contact avec la bouche de leurs chevaux.
Imaginez un moyen et faites-les pratiquer.

- 11) Vous devez faire travailler des élèves à la longe qu'ils connaissent et aborder les longues rênes avec d'autres.
Imaginez une mise en place et animez votre séance.
- 12) Vos élèves connaissent les longues rênes élémentaires, préparez-les à aborder les exercices d'assouplissement aux longues rênes.
Organisez et animez vos séances.
- 13) Votre élève connaît bien le travail à la longe technique.
Imaginez sa 1^{ère} séance aux longues rênes.
- 14) Imaginez sa 1^{ère} séance aux longues rênes élémentaires (pour faire progresser vos élèves dans le maniement du matériel).
- 15) Vos élèves sont à l'aise en longues rênes élémentaires.
Faites-leur aborder les changements de main.
- 16) Vos élèves sont à l'aise aux longues rênes élémentaires.
Imaginez leur 1^{ère} séance aux longues rênes techniques.
- 17) Vos élèves connaissent la contre épaule en dedans en longues rênes techniques.
Imaginez la séance suivante.
- 18) Vous avez des jeunes qui commencent à avoir une bonne aisance aux longues rênes élémentaires.
Imaginez et animez une séance pour les motiver.
- 19) Travail aux longues rênes techniques.
Organisez et animez votre séance.



Annexe 2 Grille d'évaluation séance pédagogique UC 1

Date : Numéro du sujet :

Nom du candidat : Prénom : signature :

Séance d'animation (20 min.)	Critères	-	+	Commentaires
Expression	Voix, vocabulaire Présence geste place Créativité			
Fonctionnement	Sécurité Temps, rythme Espace, organisation			
Animation	Stratégie pédagogique Ambiance Valorisation			
Technique	Cohérence de la mise en situation et de l'objectif Conseils, corrections ... ;			

Entretien avec le jury	-	+	Commentaires
Auto évaluation			
Analyse critique			
Justification des choix			
Argumentation			

ACQUIS	NON ACQUIS
--------	------------

Signature jurys : 1.....2.....3.....



Annexe 3 Modalité d'organisation de l'UC2

La capacité à conduire une séance technique de travail à pied et à analyser sa séance s'évalue lors des sessions d'examen de la façon suivante :

- 1) Le candidat tire au sort de la séance technique de travail à pied sur laquelle il sera évalué :
 - Longe technique,
 - Longues rênes techniques,
 - Longe en terrain varié.

- 2) Le candidat conduit une séance de travail sur 20 minutes devant le jury avec le cheval qu'il a entraîné régulièrement.
Il met en œuvre des compétences techniques permettant de conduire avec lui une séance visant à faciliter ou améliorer son usage, son dressage, son fonctionnement et son comportement.

- 3) A l'issue de la séance, le candidat se présente à l'entretien devant le jury : 10 minutes. Il analyse sa prestation et le comportement du cheval.
Dans cet entretien le jury évalue la capacité du candidat à auto évaluer son travail, la perception de son cheval, sa justification des choix concernant le travail effectué ainsi que l'étendue de ses connaissances techniques



Annexe 4 Grille d'évaluation UC 2 Longe Technique

CANDIDAT : NOM Prénom :

Exécutés

<p><i>CONTRATS</i></p> <p><i>Mettre une x en face des contrats remplis</i></p>	Cercle	Pas		
		Trot		
	Ligne droite	Pas		
		Trot		
	Trot moyen			
	Galop			
	Contrat transition	Cercle		
		Ligne droite		
	Travail à côté	Contre-épaule en dedans au pare-botte		
		Contre-épaule en dedans éloignée du pare-botte		
		Sortie de cercle	Pas	
			Trot	
Épaule en dedans		Pas		
		Trot		
Reculé				
Mise en place d'un enrênement				

	<i>Critères</i>	<i>Note sur</i>	<i>Note obtenue</i>
<i>APPRECIATION</i>	Exécution des contrats (ci-dessus)	4	
	Contact avec le cheval	1	
	Mise en place du matériel, dont l'enrênement et réglages	1	
	Connaissances des aides	2	
	Qualité de l'emploi de la place du longeur	2	
	Qualité de la voix : termes, intonation et intensité		
	Qualité de l'utilisation de la chambrière	2	
	Tenue et qualité des actions sur la longe		
	Synchronisation des aides, dextérité, adaptation aux réactions du poney	2	
Intervention sur la locomotion	5		
		TOTAL	/20

<i>ENTRETIEN</i>	Qualités de l'analyse du travail effectué	5	
	Utilité du travail à la longe	2	
	Progression effectuée et proposée	2	
	Problèmes ; moyens pour les résoudre	1	
		Total	/10

TOTAL	/30
--------------	------------



Annexe 5 Grille d'évaluation UC 2 Longues Rênes Techniques

CANDIDAT : NOM Prénom :

Exécutés

<i>CONTRATS</i> <i>Mettre une × en face des contrats remplis</i>	Sur le cercle avec des transitions	Pas	
		Trot, de travail, moyen, allongé	
		Galop	
	Ligne droite et transition	Pas	
		Trot de travail	
		Trot moyen	
	Contre épaule en dedans au pas et au trot		
	Reculé sur la piste et sur un doublé		
	Sortie du cercle au pas et au trot		
Epaule en dedans au pas (au trot en option)			
Epaule en dedans, Reculé, épaule en dedans au pas et au trot (Option)			

<i>APPRECIATION</i>	<i>Critères</i>	<i>Note sur</i>	<i>Note obtenue</i>
	Exécution des contrats (ci-dessus)	4	
	Contact avec le cheval	1	
	Energie des allures	1	
	Liant dans le contact avec la bouche	3	
	Progression de la séance	2	
	Précision dans les réponses	2	
	Intervention sur la locomotion	5	
	Adaptation aux réactions du cheval	2	
TOTAL			/20

<i>ENTRETIEN</i>	Qualités de l'analyse du travail effectué	5	
	Utilité des L. R.	2	
	Progression effectuée et proposée	2	
	Problèmes ; moyens pour les résoudre	1	
Total			/10

TOTAL	/30
--------------	------------



Annexe 6 Grille d'évaluation UC 2 Longe en terrain varié

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail devant le jury et 5 mn pour permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

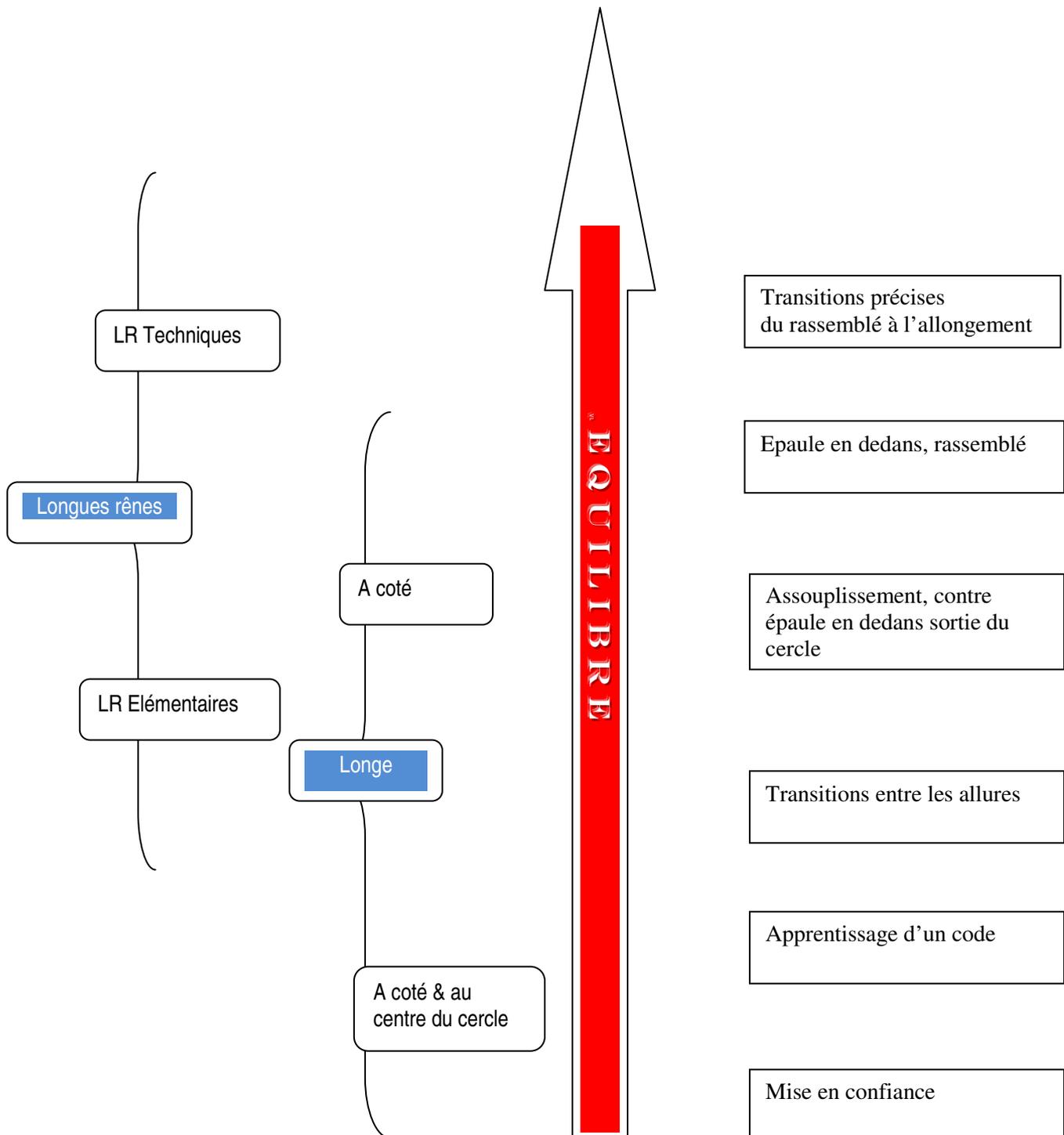
- Un saut sur un tronc (40 cm)
- Passage d'un contre-haut
- Passage d'un contre-bas
- plans inclinés
- saut sur un fossé à bord franc

Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants et casque obligatoires.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Abords francs et réception sans danger, Cheval dans l'axe de l'obstacle			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none">• Pour amener son cheval sur le terrain• Pour le mettre en mouvement• Pour modifier :<ul style="list-style-type: none">➢ la dimension du cercle,➢ la place du cercle➢ les allures ou l'amplitude des allures			
Utilisation claire et précise des codes, voix, tension de la longe. Bon usage de la chambrière			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail : justesse de la locomotion et progression régulière			
<u>Respect de la sécurité :</u> Du longeur Du cheval : protections, choix des exercices, allures, taille du cercle.			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
TOTAL : 5 Acquis minimum pour que le test soit acquis dont 3 Soulignés : Acquis incontournables			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
Résultat du test : <input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis			
Jury 1 Nom : N° de licence : Signature	Jury 2 Nom : N° de licence : Signature		



Annexe 7 Echelle de progression Travail à Pied *Formation des chevaux*





Annexe 8 Echelle de progression Travail à Pied *Formation des cavaliers*

